Eglises réformées Berne-Jura-Soleure Chancellerie des Eglises / service de la communication

Case postale, 3000 Berne 23 Téléphone 031 370 28 28, Fax 031 370 28 39 Courriel: kommunikation@refbejuso.ch

www.refbejuso.ch



# Communiqué

Répondant: Thomas Gehrig / Bertrand Baumann Date: 2 décembre 2009

## Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure bientôt sous un même toit

Répondant: Thomas Gehrig / Bertrand Baumann

Date: 2 décembre 2009

A l'issue d'un débat nourri, le Synode a approuvé par 153 voix contre 5 oppositions et 6 abstentions le projet d'une «Maison de l'Eglise réformée» à Berne à l'Altenbergstrasse 66. Une proposition de renvoi a clairement été rejetée. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2013, les Services généraux de l'Eglise, actuellement dispersés sur sept sites, pourront ainsi être regroupés sous un même toit.

Le projet a été présenté par Hans Ulrich Krebs. Celui-ci a tenu compte de diverses suggestions pour les travaux de détail. Il a également pris note des réserves de certains membres de la députation qui craignent que la centralisation ne limite les possibilités d'action des secteurs. Le Conseil synodal estime au contraire que celle-ci permettra de renforcer la collaboration.

#### Un projet vieux de vingt ans

Le mandat initial du Synode remonte à 1988, et depuis 2006, des crédits de projet sont inscrits au budget. L'objectif était de réaliser un site doté d'une réception, de donner plus de souplesse à l'Eglise et son administration, et de favoriser la collaboration entre les services. L'utilisation globale ne doit pas occasionner de frais supplémentaires de loyer.

La recherche d'objets s'est avérée difficile, plusieurs sites ont dû être écartés pour des raisons de prix. Mais une solution viable a pu être trouvée avec la fondation Diakonissenhaus Bern (DHB) sur la base d'une location des murs. La propriétaire prendra en charge le financement de l'assainissement énergétique de l'enveloppe extérieure et des fenêtres, d'un nouvel ascenseur, de la transformation de l'entrée et de divers autres aménagements nécessaires.

Les investissements propres s'élèvent à 2,5 millions de francs. En ajoutant le mobilier, on atteint un investissement total d'environ 2,9 millions. Ces coûts seront compensés par les économies réalisées au niveau du réseau informatique et de la téléphonie et grâce à l'exploitation de synergies dans le domaine administratif.

### Une chance unique pour les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure

En sa qualité de directeur de projet, Hans Ulrich Krebs a souligné qu'il s'agissait d'une chance unique et que si le projet à l'Altenberg n'était pas réalisé, la « Maison de l'Eglise réformée » serait bloquée pour des années.

Une majorité de la CEG, la commission des finances et la plupart des intervenantes et des intervenants ont souligné le grand potentiel de ce projet. Les critiques ont porté sur le

manque de places de stationnement ou sur la documentation accompagnant ce point, jugée dans un premier temps insuffisante.

Par rapport aux sites actuels, la « Maison de l'Eglise réformée », avec ses balcons et son environnement externe, est appelée à devenir une «Maison de la lumière» propice à la réflexion et aux échanges

#### Dénomination à revoir

Pour différentes raisons, la dénomination allemande de «Haus der Kirche» (Maison de l'Eglise) devra être réexaminée. La formulation «de l'Eglise» a été jugée trop exclusive et pouvant prêter à confusion. Mais cela fait plus de vingt ans que le Conseil synodal utilise ce titre de travail dans le cadre du mandat du Synode. Il s'agira en particulier d'éviter toute confusion avec la « Maison des religions » La dénomination française de "Maison de l'Eglise réformée " sera également rediscutée.

Après avoir été remise en question, la durée de location échelonnée sur 15 ans avec option de prolongation de dix ans a finalement été jugé appropriée, car elle garantit une marge de manœuvre maximale.

Plusieurs propositions de compléments motivées par des considérations énergétiques n'ont pas été intégrées, mais Hans Ulrich Krebs s'est engagé à défendre ces arguments auprès du maître d'ouvrage.

La proposition de renvoi et les demandes de compléments ont été clairement rejetées par les députés, qui ont approuvé le projet par 153 voix contre 5 (6 abstentions).

Personne de référence du Conseil synodal : Hans Ulrich Krebs, département Services centraux